

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
DEPARTEMENT  
du **FINISTERE**

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BEUZEC CAP SIZUN**

**SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2018**

Conseillers en exercice	Conseillers présents ou représentés
14	11

Le 26 Novembre 2018, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 16 Novembre 2018, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal en Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles SERGENT, Maire.

<b>Date de la convocation</b>
16 Novembre 2018
<b>Date d'affichage</b>
16 Novembre 2018

**Etaient présents :**

Monsieur SERGENT Gilles, Maire ;  
Monsieur LE BRAS Jean-Pierre, Adjoint au Maire ;  
Monsieur SERGENT Claude, Adjoint au Maire ;  
Madame BESCOND Catherine, Adjointe au Maire ;  
Monsieur GOUZIEN Christian, Conseiller Municipal ;  
Madame POCHE Yolande, Conseillère Municipale ;  
Madame GLOAGUEN Martine, Conseillère Municipale ;  
Monsieur PICHAVANT Guy, Conseiller Municipal ;  
Madame KERNINON Françoise, Conseillère Municipale ;  
Monsieur KEROUÉDAN Philippe, Conseiller Municipal ;  
Monsieur DANZÉ Fabien, Conseiller Municipal.

**Absents excusés :**

Monsieur QUÉRÉ Pascal, Conseiller Municipal ;  
Madame MONLIEN Jacqueline, Conseillère Municipale ;  
Madame LE BRAS Carmen, Conseillère Municipale.

**Assistaient également à la séance :**

Monsieur BRAS Jean-Pierre, Secrétaire de Mairie ;  
Madame LE CORRE Maryline, Rédacteur.

**Secrétaire de séance :**

Madame BESCOND Catherine a été nommée secrétaire de séance.

### **3 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du fait que Monsieur Eric LASTENNET est recruté au 1<sup>er</sup> Janvier 2019 en remplacement de Monsieur André BONIZEC qui fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> Février 2019.

Il indique également que Monsieur Pierrick GONIDEC, peut bénéficier d'un avancement au grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe, après examen au 1<sup>er</sup> Janvier 2019.

Il propose, compte tenu de ces informations, de modifier le tableau des effectifs des services techniques de la commune.

#### **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **Décide** d'établir le tableau des effectifs des services techniques de la manière suivante :

- A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019
  - Agent Technique principal de 2ème classe 2
  - Agent Technique 1

Délibéré par le Conseil Municipal en session ordinaire.  
A Beuzec-Cap-Sizun,  
Le 26 Novembre 2018

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Gilles SERGENT.